



Refus d'un dossier de surendettement

Par **bruno88**, le **28/12/2008 à 13:38**

bonjour suite à un refus de mon dossier de surendettement par banque de france ainsi que par le juge de l'exécution que puis je faire ?
je suis juste capable de payer ce que je doit mais il ne me reste rien pour vivre
pouvez vous me conseiller ?
je pensais à un pourvoi en cassation quand est il ?

Par **jeetendra**, le **28/12/2008 à 14:40**

bonjour, sur legavox.fr dans le blog des huissiers et débiteurs, il y a des articles concernant le surendettement, lisez les, courage à vous, bon dimanche et bonne fête de fin d'année à vous